



15ème législature

Question N° : 45315	De Mme Émilie Bonnard (Les Républicains - Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Hausse régulière du prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL)	Analyse > Hausse régulière du prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL).
Question publiée au JO le : 19/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Émilie Bonnard attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur le gaz de pétrole liquéfié (GPL), carburant alternatif le plus au point pour lutter contre la pollution atmosphérique car il ne produit quasiment pas de particules fines et limite les émissions responsables des maladies respiratoires. Son prix est en constante augmentation (février 2019 : 0,84 euro et février 2022 : 0,94 euro) et n'est pas concerné par la remise de 15 centimes mise en place tout récemment par le Gouvernement pour limiter la hausse du prix du carburant. Elle souhaiterait qu'elle lui indique les raisons de cette hausse régulière du prix du GPL, sans jamais connaître de baisse, et ses intentions pour privilégier ce carburant vertueux.